



à URBA 2000

PREDIM : REUNION DE COORDINATION N° 7 10 septembre 2002

Participants :

- Caroline BIGOT DTT
- Jacques BIZE CERTU
- Michel CHOUZENOUX URBA 2000
- Philippe DELCOURT URBA 2000
- Benoît FERRY SETRA
- Patrick GENDRE CERTU
- Julie GOZLAN DTT
- Jean-Louis GRAINDORGE URBA 2000
- Jean-François JANIN mission ITS
- Roger LAMBERT mission ITS
- Jean LATERRASSE INRETS
- André PENY DRAST
- Yves ROBIN-PREVALLEE STIF
- Guillaume USTER INRETS

1 – Le compte rendu de la réunion du 2 juillet 2002 est approuvé

2 – Expertises

Jean-Louis GRAINDORGE présente une note relative aux méthodes d'instruction et d'expertise des projets ainsi qu'un projet de formulaire d'analyse.

Les fiches d'experts sont considérées comme trop longues et ne mettent pas assez clairement en évidence l'avis de l'expert ainsi que les modifications qu'il suggère d'apporter aux projets.

En ce qui concerne la méthode, il est fait observer qu'un seul avis d'expert est demandé alors que pour lancer le débat, deux expertises sont nécessaires.

Il est considéré que les propositions du comité de coordination ont valeur d'expertise, du fait de la composition de celui-ci.

La question de la rémunération des experts est évoquée. Il est convenu d'adopter les mêmes règles que celles qui sont appliquées par le PREDIT. Des questions se posent : Est-ce qu'on rémunère l'expert ou son organisme ? Avec quel crédit ? On peut supposer qu'un expert appartenant à l'Administration ne soit pas rémunéré et qu'un expert privé le soit éventuellement. Ce point sera examiné par Roger LAMBERT et par Jacques BIZE coté CERTU.

3. Conseil scientifique

Un projet de composition, établi par URBA 2000, est examiné. Différentes observations sont faites :

- absence de certains laboratoires dont la participation serait utile.
- redondance de certaines compétences
- nécessaire participation de deux groupes de travail du PREDIT qui suivront les activités de la PREDIM.
- faible présence des collectivités locales

La présence de personnes étrangères mais parlant le français est souhaitable (cf Amed BENAAR qui est l'interlocuteur de la DSCR).

Le Conseil scientifique est un conseil d'orientation qui pourrait se réunir 3 fois par an.

4. Examen des projets

4.1 Expertises réalisées

MT3

L'expertise a été réalisée par Philippe DELCOURT. Après examen de celle-ci, il est convenu de retenir les deux premières phases qui concernent l'état de l'art au niveau international, les rencontres avec les AO, les exploitants et les organismes fédérateurs.

Les deux phases suivantes (étude de faisabilité technique et organisationnelle, cadre d'expérimentation) seront examinées dans un second temps.

Dé-Multi

Deux expertises étaient prévues pour ce projet : l'une technique et l'autre juridique. Seule la première a été réalisée par Didier DANFLOUS et il est rappelé que le choix d'un consultant juridique s'impose et que ce dernier prendra connaissance du dossier. L'accès et la disponibilité des données ferroviaires sont des problèmes lourds avec des acteurs imposés comme la SNCF. L'avis de Didier DANFLOUS est positif et attire l'attention sur certains points :

- le coût du projet est trop élevé
- Il faut tenir compte de l'existant et s'assurer que les projets européens comme DELFI seront utilisés
- le partenariat sera à établir dans une phase ultérieure
- Les choix techniques doivent-ils se faire dans la 1ère phase ?

Pour essayer de conclure sur la proposition de Dé-Multi une réunion sera organisée entre le porteur de projet (Yves le TILLY), Didier DANFLOUS, Patrick GENDRE, Jean-François JANIN et Roger LAMBERT.

Transpolitan

L'expertise de ce projet a également été réalisée par Didier DANFLOUS. L'avis est positif sous réserve que les développements subventionnés soient à caractère public. Ce point doit apparaître dans la convention.

4.2 Les autres projets

Carte Blanche Conseil

L'expertise, effectuée par Réginald BABIN, est en cours et n'est pas achevée à ce jour.

SARASIN

Jean GREBERT remettra sa proposition fin septembre 2002. Une baisse du budget est attendue.

Agglomération Toulousaine

Un appel d'offres étant organisé, il est inutile que la PREDIM envisage d'effectuer une expertise. Quatre bureaux d'études sont pressentis : SETEC, CBC, ISIS, STERIA. L'étude permettra d'améliorer les relations entre la Ville et le SMTC. Il y aura plus tard une expertise sur l'étude réalisée.

VOX POPULI

C'est une proposition qui vise à constituer deux groupes d'utilisateurs des transports. Les uns utilisent le système d'information multimodale et les autres pas.

L'objectif est de connaître l'efficacité de ces systèmes et les motifs qui conduisent à les utiliser.

L'étude de l'évolution et des modifications des comportements doit s'effectuer sur une période longue.

Guillaume USTER accepte d'évaluer ce projet.

GNI

Dans la proposition, le devis définitif doit être établi. D'autre part l'ensemble des travaux et le rôle des partenaires doivent être précisés.

Réginald BABIN assurera l'expertise du projet.

MOUVER

L'exploitant définitif n'est à ce jour pas encore connu mais des négociations sont en cours avec KEOLIS et le Syndicat mixte. Pour débloquer une partie du projet, il est convenu de lancer l'enquête étudiants. Le cabinet Marlof doit établir un devis correspondant à cette prestation. Le pilote de l'étude est l'INRETS. Un expert doit être nommé.

OGMA (P. LEREBoullet).

Une proposition devra pouvoir être examinée lors de la prochaine réunion, ALSTHOM ayant donné son accord de principe pour l'étude.

5. Points divers

Une centrale d'information sur les personnes à mobilité réduite va être étudiée par l'AMIVIF. Par ailleurs cette dernière a signé avec la RATP un protocole d'échange des données. Une étude du STIF est en cours de réalisation sur le remplissage des parcs relais.

L'ATEC a prévu une journée de présentation sur les serveurs vocaux le 24 octobre 2002

Les collectivités locales se réunissent le 26 novembre 2002. Ce sera une occasion de les sensibiliser sur les activités de la PREDIM.

Pour des raisons d'horaire, la présentation sur l'état d'avancement du site internet PREDIM n'a pas pu être faite.

**La prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu le 7 octobre 2002 à 14H00
dans les locaux d'URBA 2000.**